

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin, tenue le 3 octobre 2023 à la salle Flore laurentienne située au centre administratif du Centre de services scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Formant quorum sous la présidence de M. Nathaniel Liberge

SONT PRÉSENTS :

M. Nicolas Brosseau
Mme Sophie Gagnon
M. Nicola Grenon
Mme Catherine Labbé
M. Pier-Olivier Lacoursière
Mme Geneviève Lamoureux
M. Nathaniel Liberge
M. Bruno Marcoux
M. Benoit Pilon
Mme Diane Rodrigue
Monsieur Jasmin Roy
M. Philippe Roy
M. Stéphane Simard

SONT ABSENTS :

Madame Sylvie Côté

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme Gaëlle Absolonne, directrice générale
M. Hugo Clermont, directeur général adjoint
Mme Sophie Dubé, directrice générale adjointe
Mme Marjorie Noël, directrice générale adjointe
M. Marc-André Petit, directeur général adjoint
Me Julie Brunelle, directrice, Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Catherine Guilbault, analyste, Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
M. Christian Couloume, directeur, Développement des infrastructures scolaires
M. Steve Sinki, directeur adjoint, Bureau de la statistique et de l'imputabilité
Mme Stéphanie Quirion, coordonnatrice, Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Julie Cliche, directrice, École Agora/Tourterelle
Mme Dominique Migner, directrice, École Internationale Lucille-Teasdale
M. Jean Rivière, directeur, École Régionale du Vent-Nouveau
Mme Nadia Caron, directrice, École André-Laurendeau
M. Maxim Bonin, directeur, École Jacques-Rousseau
Mme Nathalie Trano, directrice, École Gentilly – Boisé-des-Lutins
Mme Stéphanie Ledoux, directrice adjointe, Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy
Mme Geneviève Allie, directrice, École Maurice-L.-Duplessis

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Nathaniel Liberge, président déclare la séance ouverte. Il est 20 h 10.

REMISE D'UNE RECONNAISSANCE

M. Nathaniel Liberge, président, lit le texte suivant :

« Je tiens tout d'abord à vous exprimer ma reconnaissance pour la confiance que vous m'avez témoignée lors de notre dernière séance du conseil d'administration. C'est un honneur et une responsabilité que je prends très au sérieux, et je suis impatient de travailler avec vous tous, ainsi que tous les membres du CSS qui se joignent à nous, à chaque rencontre, pour continuer à faire progresser notre mission éducative.

Cette année, c'est le début d'un nouveau chapitre pour notre centre de services scolaire, comme en témoigne entre autres le déploiement et la mise en œuvre de notre tout nouveau PEVR. Nous sommes à l'aube d'une période de renouveau, d'innovation et je suis convaincu que, grâce à notre engagement collectif, nous pouvons accomplir des réalisations remarquables au profit de nos élèves, de nos écoles et de tous les membres qui font partie de cette grande organisation qu'est le CSSMV.

Je tiens également à profiter de cette occasion pour remercier, personnellement et au nom de tous, Nicola Grenon. Pendant les trois dernières années, Nicola a dirigé ce conseil avec dévouement, fierté et passion. Son engagement envers notre CSS a été remarquable et a laissé une empreinte indéniable sur notre centre de services scolaire. Nicola, nous te sommes reconnaissants pour tout ce que tu as accompli lors de tes trois années à la présidence et sommes très heureux de compter sur ta présence au sein du C.A. pour les années à venir.

Je suis persuadé que nous pouvons bâtir sur ces bases solides auxquelles tu as assurément contribué. »

Une plaque lui est remise avec la mention suivante :

*En remerciement à Monsieur Nicola Grenon
Le Centre de services scolaire Marie-Victorin salue
votre dévouement et votre passion envers
l'organisation.
Merci pour vos accomplissements et votre
engagement remarquable à titre de président.
Président du Conseil d'administration 2020-2023*

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Geneviève Lamoureux :

QUE l'ordre du jour soit adopté en retirant le point 6.3. remis à une prochaine séance.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
 - Remise d'une reconnaissance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Plan d'engagement vers la réussite
4. Adoption de procès-verbaux
 - 4.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2023
5. Parole au public
6. Affaires de la Direction générale
 - 6.1. Reddition de comptes de la directrice générale
 - 6.1.1. Décisions de la directrice générale pour la période se finissant le 22 septembre 2023
 - 6.1.2. Suivi des Grands projets (PEVR)
 - 6.1.3. Tableaux de bord
 - 6.1.4. Rapport des activités de la directrice générale
 - 6.2. Recommandation de nomination au CA du Cégep Édouard-Montpetit
 - ~~6.3. Cooptation — membre de la communauté, profil 18-35 ans~~
7. Affaires découlant du comité de gouvernance et d'éthique
 - 7.1. Déclaration en vertu du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* annuelle pour un membre du CA
 - 7.2. Avis - Démission
8. Affaires découlant du comité des ressources humaines
9. Affaires découlant du comité de vérification et ressources matérielles
 - 9.1. Demandes d'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511), pour la formation professionnelle (mesure 50512), pour les services suprarégionaux de scolarisation (mesure 50513) et de remplacement d'un bâtiment (50631)
 - 9.2. Rapport triennal de surveillance (2020-2023) et de revue du cadre organisationnel de gestion des risques - Corruption et collusion dans les processus de gestion contractuelle
10. Affaires découlant du comité consultatif de transport
11. Points d'information
12. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

4

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Conformément à l'article 209.1, dernier alinéa de la *Loi sur l'instruction publique* le centre de services scolaire présente le contenu son Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR) à la population.

Deux élèves de l'école secondaire de l'Agora, Alexandre Ferland et Méloé Gosselin, participent à la présentation du PEVR à l'assemblée alors que monsieur Nathaniel Liberge et madame Catherine Labbé [présentent](#) les grandes étapes d'élaboration de ce plan. Une vidéo exposant les éléments fondamentaux de ce plan est par la suite [projetée](#).

19-CA-2023-2024

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2023

IL EST PROPOSÉ par M. Pier-Olivier Lacoursière que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2023 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

PAROLE AU PUBLIC

M. Nicola Grenon, président du Comité de parents, présente les faits saillants du rapport annuel de ce comité et dépose ce rapport officiellement.

Monsieur Jasmin Roy arrive, il est 20 h 48.

AFFAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

REDDITION DE COMPTES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

DECISIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR LA PÉRIODE SE FINISSANT LE 22 SEPTEMBRE 2023

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

Mme Absolonne présente et dépose la reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs couvrant la période se terminant le 22 septembre 2023. Des questions sont posées et des réponses apportées.

SUIVI DES GRANDS PROJETS (PEVR)

Mme Absolonne et son équipe font état des développements en lien avec chacun des grands projets.

M. Marc-André Petit, directeur général adjoint souligne que le gala Forces Avenir 2023 pour le secondaire a eu lieu le 24 septembre 2023. L'engagement et la persévérance extraordinaire des personnes suivantes ont été récompensés lors de ce gala :

Avenir personnalité persévérante

- **Francisca Da Graça Silva Pires Figueredo**, lauréate de l'école secondaire Gérard-Filion (médaille d'or)
- **Alycia Godin**, lauréate de l'école secondaire Monseigneur-A.-M.-Parent (médaille d'argent)

Avenir personnel engagé, médaille d'argent

- **Érik Baril**, lauréat et enseignant de l'école secondaire Gérard-Filion
- **Frank McKenzie**, lauréat et enseignant de l'école secondaire André-Laurendeau

Leur détermination, leur dévouement et leur passion ont eu un impact significatif sur leur communauté et sont des exemples inspirants pour les générations futures. Le conseil d'administration tient à les féliciter chaleureusement pour ces prix.

TABLEAUX DE BORD

M. Hugo Clermont présente les tableaux bord et de pilotage et souligne les faits saillants et les développements en lien avec le pilotage du nouveau PEVR et invite M. Steve Sinki à présenter les nouveaux tableaux de bord élaborés pour en mesurer l'avancement et l'atteinte des indicateurs élaborés en lien avec ce PEVR.

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mme Absolonne présente un rapport de ses activités depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 22 août dernier et souligne notamment des accomplissements remarquables, dont des prix reçus par certains élèves.

20-CA-2023-2024

RECOMMANDATION DE NOMINATION AU CA DU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (ci-après : Loi)* établit qu'un tel collège est administré par un conseil d'administration composé notamment de sept personnes nommées par le ministre de l'Éducation (« le ministre »), dont une choisie parmi celles proposées par les centres de services scolaires du territoire principalement desservi par le collège;

CONSIDÉRANT la recommandation de la candidature de Mme Denise Girard, commissaire, le 28 août 2018 par la résolution 10-CC-2017-2018 du conseil des commissaires et sa nomination subséquente par le ministre de l'Éducation pour siéger à ce conseil d'administration;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire* qui a revu l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, pour devenir des centres de services scolaires administrés par un conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que Mme Denise Girard a ainsi perdu la qualité nécessaire à sa nomination tel que prévu à l'article 10 de la *Loi*;

CONSIDÉRANT la nomination de M. Ghislain Plourde, alors directeur général adjoint du Centre de services scolaire, par le ministre comme membre du conseil d'administration de ce même cégep, à la suite de la recommandation faite par la directrice générale d'alors, madame Marie-Dominique Taillon, exerçant les fonctions et pouvoirs du conseil des commissaires en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire tel que modifié par le Règlement sur le report de la désignation et de l'entrée en fonction de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires et l'entrée en vigueur de certaines dispositions*;

CONSIDÉRANT que le ministre invite maintenant le Centre de services scolaire Marie-Victorin à soumettre la candidature de représentants;

CONSIDÉRANT l'expertise de madame Josée Lepitre à titre de directrice du Service de la Formation professionnelle et de l'enseignement aux adultes, dans les domaines de la compétence du Cégep Édouard-Montpetit et de l'intérêt de sa participation au conseil d'administration pour celui-ci;

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

7

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Gagnon de :

- 1° **RECOMMANDER** la candidature de madame Josée Lepitre pour représenter la Centre de services scolaire Marie-Victorin au conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit;
- 2° **MANDATER** la personne retenue par le ministre pour la période déterminée par le ministre;

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

AFFAIRES DÉCOULANT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

DÉCLARATION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE ANNUELLE POUR UN MEMBRE DU CA

Conformément à l'article 45 du *Règlement sur les normes d'éthiques et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, le membre suivant a déposé sa déclaration annuelle en vertu de l'article 12, dûment remplie et signée :

- M. Stéphane Simard

AVIS - DÉMISSION

Conformément à l'article 175.8 de la *Loi sur l'instruction publique*, la secrétaire générale avise le conseil d'administration de la démission de madame Michèle Gamelin, membre de la communauté – profil éthique, gouvernance et ressources humaines, effective le 27 septembre dernier.

AFFAIRES DÉCOULANT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET RESSOURCES MATÉRIELLES

21-CA-2023-2024

DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE 2024-2034 POUR LA FORMATION GÉNÉRALE (SOUS-MESURE 50511)

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

CONSIDÉRANT la résolution #16-CA-2022-2023 du conseil d'administration demandant l'ajout de deux (2) écoles secondaires sur le territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin (ci-après le « CSS Marie-Victorin ») dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2023-2033, sous-mesure 50511;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation (ci-après le « MEQ ») n'a pas donné suite à cette demande;

CONSIDÉRANT l'importance de la croissance démographique, des développements domiciliaires et de l'immigration sur l'ensemble du territoire du CSS Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT que les besoins en places-élèves dépasseront la capacité d'accueil des écoles secondaires du CSS Marie-Victorin de 2301 places en 2032-2033, selon les prévisions d'organisation scolaire du CSS Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles (ci-après « SRM ») et du Service de l'organisation et du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Brosseau :

- 1° **D'APPROUVER** le dépôt de deux demandes d'ajout d'espace au MEQ pour construire deux (2) nouvelles écoles secondaires de 1247 places-élèves chacune;
- 2° **DE CONFIER** à la direction générale le mandat d'assurer la transmission de ces demandes d'ajout d'espace au MEQ;
- 3° **D'AUTORISER** la direction du SRM à agir pour et au nom du CSS Marie-Victorin dans la mise en œuvre de la présente décision, sous réserve d'une réponse favorable du MEQ, et à poser tout geste ou accomplir tout acte requis à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

22-CA-2023-2024

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE 2024-2034 POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE (SOUS-MESURE 50512)

CONSIDÉRANT la résolution #17-CA-2022-2023 du conseil d'administration demandant l'ajout d'une nouvelle école pouvant accueillir les programmes dispensés dans l'immeuble situé au 2525 Fernand-Lafontaine, à Longueuil, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2023-2033, sous-mesure 50512;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation (ci-après le « MEQ ») n'a pas donné suite à cette demande;

CONSIDÉRANT les coûts récurrents liés à la location de l'immeuble situé au 2525 Fernand-Lafontaine;

CONSIDÉRANT que le nombre de locaux serait insuffisant pour offrir tous les programmes dispensés au Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy si le

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

CSS Marie-Victorin mettrait fin au contrat de location de l'immeuble situé au 2525 Fernand-Lafontaine;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles (ci-après « SRM ») et du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Brosseau :

- 1° **D'APPROUVER** le dépôt d'une demande d'ajout d'espace au MEQ pour une nouvelle école de 8 000 mètres carrés afin d'accueillir les programmes dispensés à l'immeuble situé au 2525 Fernand-Lafontaine;
- 2° **DE CONFIER** à la direction générale le mandat d'assurer la transmission de cette demande d'ajout d'espace au MEQ;
- 3° **D'AUTORISER** la direction du SRM à agir pour et au nom du CSS Marie-Victorin dans la mise en œuvre de la présente décision, sous réserve d'une réponse favorable du MEQ, et à poser tout geste ou accomplir tout acte requis à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

23-CA-2023-2024

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE 2024-2034 POUR LES SERVICES SUPRARÉGIONAUX DE SCOLARISATION (SOUS-MESURE 50513) ET DEMANDE DE REMPLACEMENT D'UN BÂTIMENT (SOUS-MESURE 50631)

CONSIDÉRANT la résolution #18-CA-2022-2023 du conseil d'administration demandant l'ajout d'une école primaire suprarégionale pouvant accueillir des élèves HDAA sur le territoire de la Montérégie dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2023-2033, sous-mesure 50513;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation (ci-après le « MEQ ») n'a pas donné suite à cette demande;

CONSIDÉRANT que l'école Bel-Essor situé au 1250 Chemin du Tremblay à Longueuil ne dispose pas d'un espace optimal pour accueillir les élèves HDAA du territoire de la Montérégie;

CONSIDÉRANT la croissance constante de la clientèle des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'apprentissage (HDAA) sur le territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin (ci-après « CSS Marie-Victorin ») et sur le territoire de la Montérégie;

CONSIDÉRANT que les travaux de réaménagement et d'agrandissement de l'école Bel-Essor comporteraient des coûts supérieurs à son remplacement par un nouveau bâtiment et ne pourraient être réalisés en présence d'élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles (ci-après « SRM ») et du Service de l'organisation et du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Brosseau :

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

10

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

- 1° **D'APPROUVER** le dépôt d'une demande d'ajout d'espace pour les services suprarégionaux de scolarisation (sous-mesure 50513) afin de permettre la construction d'une école de 144 places-élèves;
- 2° **D'APPROUVER** le dépôt d'une demande d'allocation au MEQ relativement au remplacement de l'école Bel-Essor (sous-mesure 50631);
- 3° **DE CONFIER** à la direction générale le mandat d'assurer la transmission de ces demandes d'allocations au MEQ;
- 4° **D'AUTORISER** la direction du SRM à agir pour et au nom du CSS Marie-Victorin dans la mise en œuvre de la présente décision, sous réserve d'une réponse favorable du MEQ, et à poser tout geste ou accomplir tout acte requis à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

24-CA-2023-2024

RAPPORT TRIENNAL DE SURVEILLANCE (2020-2023) ET DE REVUE DU CADRE ORGANISATIONNEL DE GESTION DES RISQUES - CORRUPTION ET COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* (ci-après la « Directive »);

CONSIDÉRANT le Cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle et les Plans de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle adoptés le 26 novembre 2019, 15 juin 2021 et 28 juin 2023;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire Marie-Victorin (ci-après le « CSS Marie-Victorin ») doit se doter d'un Rapport triennal de surveillance faisant état de la mise en application des moyens prévus aux trois plans précités (ci-après le « Rapport de surveillance »);

CONSIDÉRANT que ce *Rapport triennal de surveillance et de revue du cadre organisationnel de gestion des risques 2020-2023* doit notamment faire état de « la mesure des résultats de l'organisation à l'égard de la gestion des risques »;

CONSIDÉRANT que ce Rapport a été élaboré de façon indépendante par un membre de l'équipe du service des ressources financières n'ayant aucune implication dans l'élaboration et la mise en œuvre des Plans;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil d'administration d'adopter le *Rapport triennal de surveillance et de revue du cadre organisationnel de gestion des risques 2020-2023*, ce pouvoir ayant été exclu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale prévue à l'article 15 du *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs* du CSS Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Catherine Labbé :

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

11

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

1° d'**APPROUVER** le *Rapport triennal de surveillance et de revue du cadre organisationnel de gestion des risques 2020-2023*, tel que proposé;

2° d'**AUTORISER** la personne responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) à agir pour et au nom du CSS Marie-Victorin dans la mise en œuvre de la présente décision, à signer et à transmettre au Secrétariat du Conseil du Trésor tout document requis à cette fin.

Adoptée à l'unanimité

POINTS D'INFORMATION

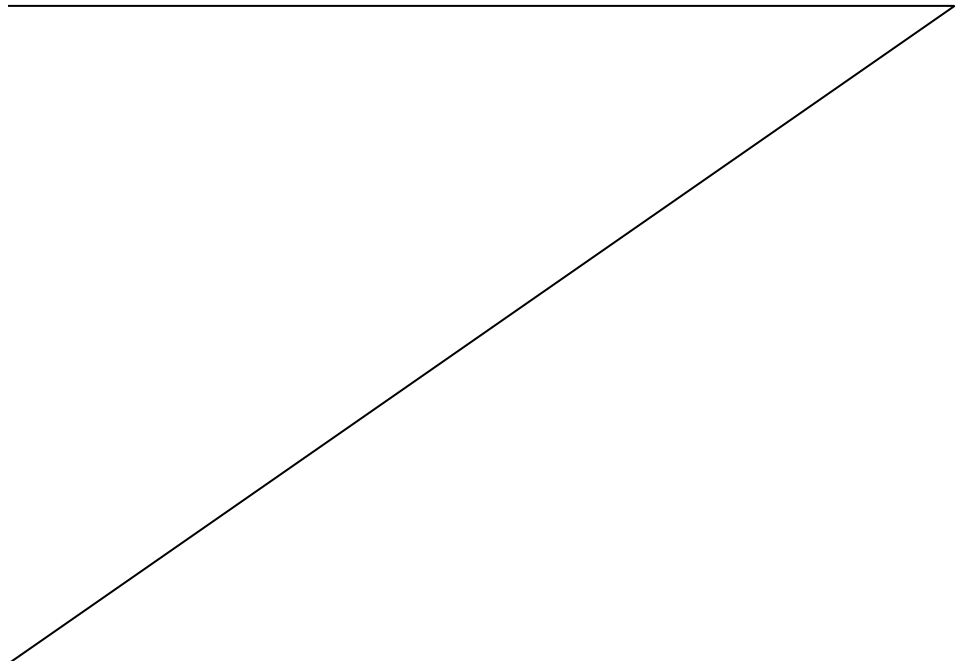
Aucun point n'y est abordé.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 26.

Présidence

Secrétaire générale



Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

